

Master 1 DROIT

Examens du 1^{er} semestre 2012/13

Session 1

MÉDIA
DROIT

Droit du travail européen et international

Mélanie Schmitt, Nicolas Nord

Répondez aux questions suivantes, dans l'ordre que vous souhaitez :

1° La protection du travailleur, organisée par le Règlement Bruxelles I, quant à la détermination de la juridiction compétente vous paraît-elle satisfaisante ? (10 points)

2° L'applicabilité des conventions de l'Organisation internationale du travail devant le juge français (10 points)

Durée : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : aucun

Matériel autorisé : aucun